

SPECIAL Orientations budgétaires 2010

S'attaquer aux profits, par Jean CHATELAIS

Comme pour le budget précédent, nous ne touchons pas à la fiscalité, nous gardons notre marge d'autofinancement et nous recourrons un peu plus à l'emprunt afin de continuer nos politiques et notamment notre politique d'investissement à hauteur de 200 à 220 millions, ce qui est le seuil maximum que notre équilibre budgétaire nous permet.

Il s'agit d'orientations, maintenant il faudra construire ce budget. La difficulté que nous rencontrons dans cet exercice du fait d'une part des effets de la crise financière et d'autre part des incertitudes constantes des politiques de l'Etat existe.

Pour ce qui concerne **les effets sociaux de la crise**, je voudrais rappeler brièvement les **conditions difficiles qui sont faites aux jeunes** particulièrement frappés par le chômage et donc par la difficulté financière qui en découle, mais aussi rappeler que dans notre région de bas salaires, **la crise frappe durement les plus pauvres** et qu'elle a mis dans l'extrême difficulté les gens qui survivaient sur des missions d'intérim. Permettez moi de vous rassurer, les Banques vont bien, le CAC 40 aussimais vous le saviez.

Pour ce qui concerne les incertitudes des politiques de l'Etat, **comment construire un budget lorsque l'on ne sait pas ce dont l'Etat va se débarrasser sur les régions ?** Les CREPS c'est fait, les Haras, c'est en cours, mais il y a encore beaucoup de services assumés actuellement par l'Etat qui pourraient venir gonfler les budgets de fonctionnement des collectivités locales, et notamment le notre.

Je le rappelle, **avec les transferts subis depuis 2004, la part investissement de notre budget est passée de 60% à 30% alors que nous n'avons pas diminué la masse de nos investissements.**

Enfin avec ce qui est appelé la « **réforme des collectivités locales** », nous allons **perdre toute autonomie financière**. Nous n'aurons aucune ou si peu de possibilité de lever l'impôt que nous deviendrions, si cette loi était votée, qu'une chambre de répartition et de mise en œuvre des politiques de l'État. Que dire de la démocratie, **moins d'élus, c'est moins de contrôle des citoyens** et pourquoi faire cumuler les fonctions de Conseiller Régional et Conseiller Général si ce n'est pour empêcher ces élus d'être réellement efficaces ?

En fait, le but recherché, **l'objectif caché de cette réforme, c'est que la haute finance puisse mettre la main**, sans opposition démocratique et sans possibilités de choix démocratiques, **sur les investissements des collectivités** qui représentent, excusez nous du peu, 71% des investissements en France. Comment ? Et bien c'est très simple, comme les collectivités n'auront pas la possibilité de lever une fiscalité pour réaliser leurs investissements, d'une part parce que la fiscalité locale est déjà élevée et que d'autre part, elle sera mobilisée pour financer les innombrables transferts de l'État, ce sera la haute finance qui offrira avec les Partenariats Public Privé les financements nécessaires.

La financiarisation du secteur public est en marche. Elle apportera au travers des grandes banques, des fonds de pensions, toutes ses exigences de rentabilité en choisissant les secteurs immédiatement rentables. Nous finirons dans cette voie par ouvrir des péages sur toutes les routes et des octrois aux entrées des villes, octrois qui pourront être positionnés sur les innombrables ronds points qui nous font entrer dans nos villes, vous voyez même la place est prévue. **C'est la marche en avant du profit pour le profit**, mais qu'attendre d'autre de ce gouvernement qui depuis 2002 nous dit que la dépense publique au nom des critères de Maastricht ne doit pas excéder les 3% et qui fait exploser ces critères dès qu'il faut taper dans la caisse pour renflouer les amis banquiers ?

Ce qui est intolérable, c'est qu'une réforme de cette ampleur qui remet en cause les fondements même de notre République ne soit pas soumise à un référendum. Comme pour la Poste, le service public auquel tiennent particulièrement les Français, il faut une consultation populaire. Nous ne doutons pas de recueillir plus de 2 millions de signatures pour sauver les institutions républicaines, qui de la Mairie de la plus petite commune à l'Assemblée nationale font la France à laquelle beaucoup d'élus de droite comme de gauche sont particulièrement attachés.

Oui, il faut clarifier les compétences, mais il faut surtout **taxer l'immensité des profits financiers** réalisés dans ce pays pour **donner à chaque collectivité les moyens dont elle a besoin pour satisfaire les besoins d'aménagements de tous nos lieux de vie.** En effet, nous ne cessons de le dire, **l'argent existe en France pour un développement de nos territoires**, développement harmonieux, social et écologique. Donner des moyens aux élus locaux d'aménager judicieusement le territoire et pour cela mobiliser de l'argent, c'est possible et nécessaire. La preuve en est dans la vitesse à laquelle les banques et le CAC 40 ont pu, grâce aux fonds publics d'ailleurs, retrouver leur niveau de profit au détriment bien évidemment du niveau de vie du reste des français.

Le projet de budget s'attache à renforcer les priorités politiques menées par la Région depuis 2004. Dans le contexte des finances régionales sous tension, avec une incertitude sans précédent sur les recettes fiscales de la Région, les dépenses doivent être maîtrisées.

En **fonctionnement**, les politiques régionales qui demeurent prioritaires seront en augmentation de 1% ou reconduites au même niveau que 2009 (subventions versées aux lycées, aux CFA, dépenses de la formation professionnelle, des bourses sanitaires et sociales, Cart@too, ...)

En **investissement**, les dépenses régionales ont été stabilisées ces trois dernières années à environ 200M€. L'objectif est de maintenir cet effort d'investissement afin de soutenir l'activité sans pour autant déséquilibrer le budget par un emprunt d'équilibre trop important.

Commission 1 - Finances, personnel, plan, affaires générales, enjeux et politiques de la filière cheval

☞ Ressources humaines : dernière vague d'intégration des personnels TOS (11 agents des lycées agricoles et 1 agent de la direction de l'inventaire).

Commission 2 - Recherche et innovation, affaires internationales et européennes

☞ Recherche et innovation : soutien des programmes de recherche sur les axes identifiés des pôles d'excellence ; soutien aux grands projets de recherche (travaux de SPIRAL 2, lancement des études en vue de la création du centre R&D ADRIA Normandie à Saint-Lô)

☞ Affaires internationales et européennes : participation aux réseaux de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes, de l'Arc Manche et de l'Arc Atlantique.

Commission 3 - Développement économique, commerce, artisanat, emploi, économie sociale et solidaire

☞ Mutations économiques : développement du pôle de compétitivité « Transactions Électroniques Sécurisées », du pôle automobile à vocation mondiale « Mov'eo », partenariats avec Valorial (pôle agroalimentaire breton) et le pôle Mer Bretagne.

☞ Emploi : poursuite de la mise en œuvre des emplois-tremplins par la création de 100 nouveaux emplois, mise en place du processus d'accompagnement à la pérennisation des associations

☞ Développement économique : poursuite du plan d'action afin d'améliorer la structuration et l'animation du réseau de la création, mise en place de documents uniques et d'un annuaire des acteurs ; soutien en faveur des réseaux consulaires ; re-définition des relations avec les structures de dimension régionale oeuvrant en faveur de la création d'entreprises telles que Normandie Initiative ou Normandie Pionnières ; développement export des entreprises grâce à une nouvelle convention signée avec UBIFRANCE et Normanex ; amplification des aides directes aux entreprises par le biais des Avances Remboursables aux Entreprises.

☞ Économie sociale et solidaire : structuration du champ de l'économie sociale et solidaire en Région (développement du pôle régional technique et financier autour de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale, accompagnement des partenaires régionaux) ; mise à disposition des entreprises sociales d'un panel d'aides (financement de l'accompagnement et des besoins ponctuels des groupes de porteurs d'idée, cofinancement l'expérience de microprojets d'économie sociale et solidaire, soutenir l'investissement pour les nouveaux projets) ; aides à l'ingénierie technique et financière (dotation des 4 outils gérés par BNA, financement des interventions-conseils des dispositifs locaux d'accompagnement pour la consolidation des structures) ;

Commission 4 - Aménagement du territoire, transports, ports et communications

☞ Aménagement du territoire : mise en œuvre des contrats de « maillage » et de la première génération de contrats de pays et d'agglomération (appui financier de la Région auprès des villes régionales et des intercommunalités pour leurs contrats de développement de territoire) ; dispositif d'appui aux territoires bas-normands par le biais des conventions territoriales de parcs—pays—agglomérations ; soutien à l'ingénierie des pays, à l'animation-gestion du programme LEADER et au centre de ressource des territoires bas-normands ; développement de la politique en faveur de l'accueil de nouvelles populations dans les territoires ruraux (renforcement de l'attractivité des territoires considérés comme « fragiles » ou « à conforter » en agissant sur les conditions de leur développement économique, sur leur offre de logement et sur la qualité de leur environnement et des services) ; démarrage effectif des importants travaux hydrauliques amont et aval pour rétablir le caractère maritime du Mont-Saint-Michel ; dynamisation et développement du Haras du Pin dans le contexte de fusion des Haras Nationaux et de l'École Nationale d'Équitation.

☞ Transports : achèvement des opérations prioritaires de la programmation routière prévue au Contrat de Plan Etat-Région 2000/2006 et démarrage de celles prévues au plan de relance et au Plan de Modernisation des Itinéraires du Réseau Routier National 2009/2014 ; accélération de l'engagement de la Région en faveur de l'amélioration des infrastructures ferroviaires (plan d'amélioration de la ligne Paris—Granville, amélioration des services à la clientèle entre Paris et Caen, comité de pilotage sur le projet de liaison TGV Paris—Le Havre / Caen—Cherbourg, poursuite du programme de rénovation des gares TER)

- ☞ **Politique aéroportuaire** : poursuite de l'action de la Région au sein du syndicat mixte de Deauville—Normandie et soutien à la création de la base aéroportée de Bréville-sur-Mer.
- ☞ **Ports** : poursuite de la politique de mise à niveau des équipements portuaires et réalisation d'opérations d'équipements des sites
- ☞ **TIC** : réalisation du plan « Basse-Normandie numérique pour tous » (actions permettant une montée en débit du territoire, résorption des zones blanches et anticipation des évolutions technologiques)

Commission 5 - Éducation, enseignement supérieur, environnement et développement durable

- ☞ **Lycées** : consolidation de la politique éducative régionale autour de priorités partagées (élévation du niveau de qualification des jeunes, diminution des sorties sans qualification, réduction des inégalités d'accès à la formation et éducation à la citoyenneté) ; réexamen avec la communauté éducative des priorités inscrites au PPI 2007-2015 ; accompagnement de l'évolution de la carte des formations en matière d'équipements des établissements ; augmentation du budget des établissements publics à hauteur de 1%.
- ☞ **Formations sanitaires et sociales** : accompagnement des écoles pour la mise en place de la réforme LMD pour les études d'infirmier ; sécurisation des parcours des personnes entrant en formation ; augmentation de la dotation afférente aux écoles de 1%.
- ☞ **Enseignement supérieur** : mise en place de nouvelles formations supérieures ; mobilité des étudiants ; création de l'Université Numérique en Région associant les Universités et écoles supérieures haute et bas-normandes.
- ☞ **Environnement et développement durable** : mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (efficacité énergétique dans le bâtiment, développement des énergies renouvelables, mise en œuvre de la stratégie de la Région en faveur de la biodiversité, accompagnement des Parcs naturels Régionaux, soutien aux Agendas 21 locaux)

Commission 6 - Formation tout au long de la vie

- ☞ **Apprentissage** : mise en place des bacs professionnels en 3 ans ; amélioration des conditions de vie des apprentis (prise en charge financière de la boîte à outil, de la tenue professionnelle, des équipements de protection, ...) ; mise en place d'un Programme d'Investissements Immobiliers Pluriannuel dans les CFA
- ☞ **Formation professionnelle continue** : animation des nouveaux dispositifs d'orientation professionnelle : ESP'OIRs (Espaces d'Orientations et d'Intégration Régionaux) et ELANs (Espaces Locaux d'Activités Novatrices) ; prise en charge des actions concourant à la qualification professionnelle des demandeurs d'emploi.
- ☞ **« Plan Emploi Formation »** : renforcement des dispositifs pour accompagner la reconversion des salariés ; appui aux candidats à la création-reprise ou transmission d'entreprises.

Commission 7 - Jeunesse, culture, sports et loisirs, relations internationales, coopération décentralisée et droits de l'homme

- ☞ **Jeunesse, sport et vie associative** : participation à la reprise du CREPS d'Houlgate, restructuration des filières de haut niveau, mise en place du comité d'organisation des Jeux Équestres Mondiaux 2014 ; élargissement du volet loisirs et initiative de la Cart@too à tous les 15-20 ans.
- ☞ **Culture** : lancement du chantier du Pôle Régional d'Art Contemporain, mise en place de relais culturels régionaux : favorisation des pratiques culturelles dans les milieux de la santé et le milieu carcéral ; aide aux lieux de création et de diffusion ; soutien en faveur des talents émergents et des jeunes équipes artistiques.
- ☞ **Coopération décentralisée** : poursuite et développement de la coopération avec la Région Atsinanana à Madagascar et la République de Macédoine.
- ☞ **Droits de l'homme** : soutien aux actions de l'Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix ; appui aux acteurs régionaux prioritaires et à leurs projets en faveur de la défense et la préservation des droits de l'homme

Commission 8 - Solidarités, politique de la ville, logement, santé, handicap

- ☞ **Politique de la ville** : renouvellement de l'appel à projets « Réinventons la ville » en direction des associations.
- ☞ **Santé** : création des Agences Régionales de Santé
- ☞ **Logement** : développement de l'appel à projets « Un jeune, un logement », en particulier en direction des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans, des saisonniers ou salariés précaires, des apprentis et stagiaires de la formation professionnelle.

Commission 9 - Ruralité, agriculture durable, tourisme et littoral

- ☞ **Agriculture et ressources marines** : 5 objectifs seront mis en œuvre pour promouvoir et renforcer la qualité et l'économie dans ces domaines : maintenir, adapter et développer les activités agricoles, conchyliques et de pêche ; favoriser le développement d'une meilleure valeur ajoutée des produits agricoles et de la mer ; promouvoir des activités agricoles, conchyliques et de pêche durables, respectueuses de l'environnement et de l'emploi ; inscrire l'agriculture, la conchyliculture et la pêche dans leurs territoires ; promouvoir l'innovation et l'excellence équine.
- ☞ **Tourisme** : poursuite de l'engagement de la Région aux côtés des acteurs du tourisme afin de leur donner les moyens de se professionnaliser et de disposer de moyens d'ingénierie.

L'Assemblée Plénière en bref

La Région n'abandonne pas le ferroviaire!

Dés juin 2005, la région s'était positionnée sur l'achat de 18 rames bi-modes bi-courants. L'idée était de remplacer les 72500 sur la ligne Paris – Granville afin de les affecter sur le réseau TER. Nous étions prêts à prendre en charge le rachat des 72500 à hauteur de 9.4 M€, à condition que la SNCF finance la rénovation de ce parc évaluée à hauteur de 14.4M€. Sur notre insistance, le Ministre BUSSEREAU a demandé au Directeur de la SNCF de faire une proposition de participation financière pour le rachat de ces 72500. A ce jour, la SNCF n'entend pas y participer. Or, la commande des 18 rames doit aujourd'hui être passée. La région va donc passer commande de ces 18 nouvelles rames bi-modes bi-courants et de les affecter au réseau TER, compte tenu des besoins liés à la progression du TER - plus 30% d'offre, plus 38% de fréquentation et le remplacement nécessaire des 11 automoteurs 4750 qui arrivent en fin de vie. Dans le même temps, nous poursuivrons nos investissements, et ils sont lourds, sur l'infrastructure et l'électrification afin d'améliorer la circulation sur Paris – Granville.

Cependant, si la SNCF se décide à appliquer la volonté ministérielle et à participer au financement des nouveaux matériels, nous pourrions éventuellement revoir notre position, nous nous sommes assurés auprès la SNCF que nous pourrions modifier notre commande en cours.

Le coût global de cette opération est 131.337M€ auquel il faudra ajouter le coût de l'atelier pour entretenir et réparer ce nouveau matériel – 24M€ - et une option sur une 19^{ème} rame, en vue de la progression de l'utilisation du réseau.

Il existe sur notre territoire deux lignes nationales, une qui est excédentaire et une qui est déficitaire. Si c'est un geste extraordinaire de la part de la SNCF de prendre en charge le déficit qui de toute façon leur incombe, ce n'est pas un cadeau qu'ils nous font. Quand bien même on considérerait qu'ils nous font un cadeau, à ce moment là, il y a un équilibre à faire entre la ligne excédentaire, Paris – Cherbourg, qui leur fait gagner 10M€ et la ligne Paris – Granville qui est déficitaire de seulement 1.5M€.

Pierre MOURARET

Réactions suite au compte-rendu par le Préfet des services de l'État en Région

En ce qui concerne le **ferroviaire**, le tracé du TGV normand qui a été présenté lors du comité de pilotage du TGV convient parfaitement aux élus bas-normands. Cependant, un point ne peut être accepté par eux : il ne peut y avoir 2 citoyens différents en Normandie, le haut et le bas-normand! Les deux branches du TGV, celle qui doit aller au Havre et celle qui doit aller à Caen, doivent avancer en même temps, il n'y a pas de raison que la Basse-Normandie passe après la Haute-Normandie, sur ce point là, les élus seront intransigeants, ils seront vigilants, ils sauront se mobiliser.

En ce qui concerne les **retombées économiques et sociales de la crise**, sur le bassin d'emploi de l'estuaire de la Dives qui pèse 800 à 900 emplois industriels, on voit une entreprise – Eurocel – qui a fermé (76 emplois), une autre entreprise en cours de fermeture et qui va mettre 120 intérimaires sur le carreau et une troisième entreprise de 60 salariés qui est en dépôt de bilan. Voilà la réalité de ce qui est vécu sur le terrain.

Il y a dans ce domaine un changement de politique tout à fait important à opérer pour faire en sorte que ce pays ne devienne pas un désert industriel. Les élus communistes interpellent le Préfet afin que le maximum soit fait pour que ces territoires soient pris en compte, qu'il y ait une véritable redynamisation, qu'on mette à contribution les entreprises qui font des bénéfices juteux pour leurs actionnaires en sacrifiant les salariés.

Pierre MOURARET

Jean CHATELAIS

Président du Groupe,
Conseiller régional délégué aux Marchés Publics,
Membre des Commissions «Finances, Personnel, Plan, Affaires générales» et «Ruralité, Agriculture durable, Tourisme et Littoral»

Marie-Jeanne GOBERT

3ème Vice-Présidente en charge de la Jeunesse et des Sports, Membre des Commissions «Jeunesse, Culture, Sports et loisirs, Relations internationales, Coopération décentralisée et Droits de l'homme» et «Formation tout au long de la vie»

Pierre MOURARET

Président de la Commission «Aménagement du territoire, Transports, Ports et Communications» et Membre de la Commission «Emploi et Reconversion industrielle»

Jean-Claude FORAFO

Membre des Commissions «Développement économique, Commerce, Artisanat, Recherche et Innovation» et «Solidarités, Politique de la Ville, Logement, Santé et Handicap»

CONTACT

Pascale ELIE
Assistante du Groupe
Conseil Régional de
Basse-Normandie
100, rue Basse
14000 CAEN

Tel/Fax : 02 31 95 61 54
Portable : 06 21 50 97 30
Mail :
groupe.pcf@wanadoo.fr

Si vous désirez recevoir l'intégralité des interventions, n'hésitez pas à nous contacter